CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE D'ANGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du conseil d'administration

SÉANCE DU 25 JUIN 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE VINGT-CINQ JUIN,

à 17h30, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 19 juin 2025, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Christine STEIN, Augustine YECKE, Anthony GUIDAULT, Cécile ALLEMAN, Philippe BOURGETEAU, Charles de MONTFERRAND

Etaient excusés: Christophe BÉCHU, Céline VERON, Benoît AKKAOUI, Nicole BERNARDIN, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON

OBJET: Action sociale - Aides facultatives délivrées par délégation du conseil d'administration - période du 01/05/2025 au 31/05/2025

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 16 octobre 2024, le conseil d'administration a délégué au Président ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à la Présidente déléguée, l'attribution des prestations du CCAS.

En application de l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Président ou la Présidente déléguée ont accordé les aides facultatives suivantes entre le 1^{er} mai 2025 et le 31 mai 2025.

Il convient de noter que des corrections concernant les nombres et montants des aides sont susceptibles d'être apportées ultérieurement liées à l'actualisation des données suivant la remise effective ou non des aides.

Accusé de réception en préfecture 049-264901158-20250625-DEL-2025-061-DE Date de réception préfecture : 30/06/2025

Famille de besoin	Type d'aide	Nombre d'aides accordées dans le mois	Montant des aides accordées dans le mois	BP 2025 /famille	Total montant accordé /famille depuis le 01/01	% Réalisé /BP 2025 depuis le 01/01
Se nourrir s'alimenter	Aide alimentaire	220	14 155 €		72 907 €	36%
	Aide alimentaire pour jeunes en attente de ressources			200 000 €		
	Aide alimentaire pour jeunes en parcours d'insertion	2	90 €	200 000 0		
	Aide au paiement d'une facture d'énergie	2	780 €	Esily diam	25 253 €	46%
	Aide au paiement d'une facture d'eau Aide à l'équipement personnel et ménager	1	160 €			
	Sommier + matelas banquette	4	1 114 €	property.		
	Armoire	3	410 €	holing the		
	Lits superposés		410 0			
Accéder à un	Table + 4 chaises		-			
logement, l'équiper, s'y maintenir	Ordinateur		1 K 1117	55 000 €		
	Réfrigérateur	g Libra 2				
	Combiné réfrigérateur- congélateur	1	245 €			
	Lave linge	3	770 €			
	Four	3	330 €			
	Table de cuisson					
	Cuisinière	1	120€			
	Aide "coup de pouce" pour entrer dans un logement		<u>-</u>			
Prendre soin de soi, se soigner	Aide pour une hygiène quotidienne	182	5 213 €	remine a	90 057 €	42%
	Aide à l'hygiène pour jeunes en parcours d'insertion Aide à l'accès au matériel	2	20 €			
	optique	-				
	Aide à l'accès au matériel médicalisé dentaire auditif		34-14	215 500 €		
	Aide à la visite médicale	-	-			
	Aide à la complémentaire santé (base CSS) Aide à la complémentaire	21	4 270 €	witz no i		
	santé (hors CSS)	6	1 052 €			
Faire face aux imprévus, à un évènement exceptionnel	Aide pour dépasser une difficulté exceptionnelle	1	1 000 €		3 031 €	15%
	Aide pour prendre en charge		1000€	20 000 €		
	des frais d'obsèques		-			
Se former et vivre de son travail	Aide à la formation professionnelle			1 300 €	0€	0%
Développer un projet professionnel	Aide pour l'achat d'un équipement professionnel		-11 Ind		17 619 €	34%
	Aide à la mobilité pour faciliter les démarches pour l'emploi		-	52 000 €		
	Permis Citoyen rallonges		-			
Se déplacer	d'aides	-	4.071.5		lg .	
	Aide au transport IRIGO Aide pour les jeunes au transport IRIGO	51	1 071 €	18 000 € Accusé de r 049-264901	5 439 € éception en préfect 158-20250625-DEL ption préfecture	30% ure -2025-061-DE
Se cultiver	Aide aux loisirs pour tous	1	_	Date de réc 10 000 €	ption préfecture : 3	0/06/2025
JC CUICIVE!	,	-		571 800 €	0.0	-70

En synthèse, les aides facultatives directes (c'est-à-dire hors dispositifs) accordées depuis le 1^{er} mai 2025 se répartissent mensuellement de la façon suivante :

	2024		2025			
	Nombre d'aides accordées	Montant des aides accordées	Nombre d'aides accordées	Montant des aides accordées	Evolution en % cumulé de l'enveloppe N-1	
Janvier	574	54 118 €	574	49 035 €	-9%	
Février	506	46 551 €	503	43 366 €	-8%	
Mars	556	42 348 €	611	50 865 €	- 0.2%	
Avril	551	41 246 €	481	40 177 €	- 0.4%	
Mai	455	35 986 €	509	30 863 €	-3%	
Juin						
Juillet			Part of the			
Août						
Septembre						
Octobre			120			
Novembre						
Décembre						
TOTAL	2 642	220 249 €	2 678	214 306 €	-3%	

Sur les cinq premiers mois de l'année 2025, le nombre d'aides sociales facultatives directes a augmenté de 1.4 % (+ 36 aides) par rapport à la même période en 2024, pour un montant en diminution de 3% (- 5943 €).

Après avoir délibéré, le conseil d'administration prend acte de ces décisions.

Christelle LARDEUX-COIFFARD Présidente déléguée

> Accusé de réception en préfecture 049-264901158-20250625-DEL-2025-061-DE Date de réception préfecture : 30/06/2025